51eme Session du Conseil du Développement industriel de l'ONUDI
du 03 au 06 juillet 2023
****

Déclaration du Sénégal au titre du Point 3 : Rapport annuel
****

Par SEM Cheikh Tidiane SALL, Ambassadeur Représentant permanent auprès de l'ONUDI
****

Madame la vice-présidente

Ma délégation voudrait féliciter l'ambassadeur Magdi Mofadal du Soudan, vous-même ainsi que les autres membres du Bureau pour le choix porté sur vous pour diriger les travaux de la présente session, avec l'appui remarquable du Secrétariat. Soyez assurés de notre constante collaboration et de notre plein soutien.

Le Sénégal s'associe aux déclarations prononcées au nom du Groupe africain et du Groupe des 77 et la Chine. A titre national, je souhaiterais faire les commentaires suivants.

Monsieur le Directeur Général,

Vous l'avez bien dit, 2022 a été une année particulièrement éprouvante. En effet, le monde n'était pas encore sorti de la pandémie de COVID-19 qu'il doit faire face à une guerre évitable qui vient s'ajouter à la crise climatique pour infliger d'énormes souffrances à tous les pays, mais davantage à ceux en voie de développement qui risquent de payer, *in fine*, le plus lourd tribut à ces fléaux dont ils ne sont guère responsables.

Malgré ce contexte de crises multiples, votre équipe a déployé des efforts substantiels pour exécuter convenablement les programmes contenus dans le budget, avec une augmentation appréciable de 17% de la mise en œuvre des projets techniques, notamment, dans les domaines du changement climatique et de la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire et des énergies renouvelables.

Ma délégation voudrait donc adresser au DG ses vives félicitations pour les efforts consentis qui ont permis, au demeurant, de relever le volume total des activités de coopération technique à **200 millions USD** et à 621,9 millions USD (contre 575,8 en 2021) la valeur totale du portefeuille de projets en cours dans plus de 120 pays.

Je vous encourage à poursuivre ces efforts, notamment pour la mobilisation de ressources financières nécessaires, en consultation avec les Etats membres, pour remplir pleinement le mandat unique de notre Organisation qui est de promouvoir, dynamiser et accélérer leur développement industriel.

A cet égard, ma délégation voudrait souligner l'importance particulière qu'il sied d'accorder aux pays en développement, ceux à revenu intermédiaire et les PMA dans l'élaboration des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités, à travers le partenariat, la coopération, le transfert de technologies et le partage des connaissances.

Cet accompagnement devrait, par exemple, aider nos pays à éviter un choix quasi cornélien entre notre industrialisation qui aura un fort impact dans la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'électricité -un préalable à toute industrialisation- et la préservation de la planète.

Madame la vice-présidente

Ma délégation note avec satisfaction une amélioration de la diversité géographique du personnel de l'Organisation qui accueille 152 nationalités (contre 135 en 2021).

Elle encourage le Directeur Général à poursuivre le renforcement de la représentation géographique équitable à tous les postes du Secrétariat, y compris aux niveaux supérieurs, sans préjudice de la réforme en cours.

Je ne saurais finir sans remercier le DG pour les mesures prises en direction du Bureau régional de Dakar, un maillon que nous voulons important dans la mise en œuvre du programme de coopération entre l'ONUDI et le Sénégal.

Sur ce, ma délégation prend note du Rapport annuel du Directeur général tel qu'il figure dans le document IDB.51/2. **Je vous remercie.**